

Projet de Liaison A28- A13 .

Réunion de concertation de Pitres organisée par la CNDP le 16 Juin 2014.

Contribution au débat de René Hamon Président d'Honneur de l'association « Non à l'Autoroute !

La pollution par les particules fines émises par les moteurs Diésels et la santé des riverains d'un grand axe routier.

Il paraît évident que détourner seulement 2% du trafic intérieur de Rouen, n'aura pratiquement aucun impact durable sur la pollution aux particules fines cancérigènes dans Rouen. C'est un coup d'épée dans l'eau! Progressivement, à la longue, la petite réduction de la pollution s'il y en a une au début, disparaîtra complètement ! Par contre, l'on constate qu'à proximité de tout grand axe routier la concentration en particules est toujours plus élevée qu'ailleurs . Faire passer grâce à la liaison A28-A13, véritable couloir à camion diésels, gros générateurs de particules de mort, près des agglomérations , où les habitants en respire déjà trop, devient un véritable crime! Les habitants des agglomérations à proximité de cet axe refusent qu'on leur augmente la dose de ces particules cancérogènes qui se logent au fin fond de l'appareil respiratoire. On ne lutte pas contre la pollution d'un endroit en la concentrant sur un autre! Pitié pour les humains et la faune! Les scientifiques estiment que les normes de sécurité actuelles devraient être divisées par deux. La France pays dont le parc automobile en diésels est le plus important d'Europe a déjà été condamnée plusieurs fois par l'Europe au sujet de cette pollution par les particules fines. Rappelons ici, qu'elles sont responsables de 42000 décès par an en France, plus que les décès par accident de la route. Précisons qu'un fort pourcentage des décès en période de canicule est le résultat de l'accentuation des effets de la canicule à cause des particules. A chaque anti-cyclône à venir les effets seront à coup sûr meurtriers. Les particules, nous en respirons tous , nous en avons déjà tous stockées au fond de nos poumons et personne ne sait ce qu'il en résultera dans les années à venir. Un nouveau scandale! Comparable à celui de l'amiante! Nous riverains, faisons appel au respect du principe de précaution inscrit dans la Charte de l'environnement, et disons non à l'augmentation de notre dose de poison mortel même s'il s'agit d'une mort différée ! La mort est toujours prématurée! Le seul moyen dont nous disposons aujourd'hui, de diminuer les effets de cette pollution, à Rouen comme dans toute la vallée de Seine c'est le développement des transports en commun et d'autres transports que les routiers !

Alors que l'Etat et les élus prennent leur responsabilité!

Oui, au respect de la charte de l'Environnement : Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Nous demandons, instamment, à L'Etat et aux élus de nous répondre sur ce sujet.

René Hamon, président d'honneur de l'association « Non à l'Autoroute ! »